

Appel d'offre pour la réalisation d'une étude

Etat des lieux des initiatives sociétales face à l'extrémisme violent

Limites et enjeux d'une prévention multi-acteurs

1. Introduction

Le projet MEDIATE vise la prévention et le renforcement des capacités de réponse aux menaces de l'extrémisme violent par la médiation, l'intermédiation et la négociation. De ce fait, il n'est pas seulement un programme qui génère du contre discours, mais il est aussi et surtout une méthode alternative de régulation sociétale et de résilience. Proposer une perspective et une vision positive aux jeunes est une condition incontournable de stabilisation. Il est un fait indéniable que les lieux traditionnels de régulation, de stabilisation, et de socialisation, comme la famille, l'école, le quartier, l'université, la justice ; les mosquées ... sont en crise. Cette crise est accentuée du fait que les statistiques relatives à la violence au quotidien sont en hausse. La médiation, telle qu'elle est proposée ici, ne peut être réduite, ni à une simple technique de gestion des conflits, ni à l'apparition d'un nouvel acteur sur le marché de la gestion des conflits ; elle représente surtout une nouvelle forme d'action préventive basée sur le désir et non sur l'obligation, impliquant une recomposition des rapports entre l'État et la société civile, entre sphère publique et sphère privée et le traitement négocié des phénomènes liés à l'extrémisme violent.

Dans le cadre de son travail sur la prévention contre le radicalisme violent, l'ASSF a programmé une action de recherche innovation digitale visant à appuyer l'action de ses partenaires sur le terrain. Cette action vise la prévention et le renforcement des capacités de réponse aux menaces de l'extrémisme violent par la recherche appliquée qui aide à mieux agir contre la radicalisation des jeunes. De ce fait, cette l'action entreprise n'est pas seulement un programme qui génère du contre discours, mais elle est aussi et surtout une méthode alternative de régulation sociétale et de résilience.

2. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif général

En rapport avec l'objectif général du projet, qui consiste comprendre les indicateurs de radicalisation et les indicateurs de sortie du radicalisme, cette étude vise à mieux comprendre les logiques de médiation telles que pratiquées (ou non) par les représentants de la société civile.

2.2 Objectifs spécifiques

1. Identifier les expériences de la société civile en matière de prévention /médiation comme mode de gestion pacifique des conflits
2. Identifier les politiques nationales en vigueur pour cadrer et accompagner le processus de dé radicalisation
3. Présenter des pistes de réflexion et de travail pour renforcer les logiques de la médiation civique

3. Méthodologie

L'étude aura pour base les documents déjà existants au niveau national et sous-régional. Ils seront complétés par la collecte de données qualitatives collectées auprès des acteurs politiques et civiques.

4-Résultats attendus

L'étude doit :

- Faire un état des lieux des actions menées en matière de plaidoyer, de collaboration, d'innovation et de recherche
- Repérer les décalages existants entre les objectifs de PEV et les moyens /instruments déployés par la société civile tunisienne.

- Proposer des pistes de réflexion et de travail pour améliorer le rôle de la société civile tunisienne en matière de prévention et de médiation, là où la logique de médiation fait défaut.

5- Les documents suivants sont attendus du bureau d'étude :

- a) Un rapport de démarrage comprenant la méthodologie: plan de collecte d'information et approche (outils, échantillonnage) ; calendrier de réalisation ;
- b) Un compte-rendu des entretiens réalisés (avec référencement) et une bibliographie des données secondaires consultées ;
- c) Un premier draft du rapport final de l'étude ;
- d) Une présentation (Power Point) des résultats de l'étude pour l'atelier de restitution ;
- e) Un rapport final de l'étude (minimum 35 pages sans compter les annexes) prenant en compte les commentaires émis lors de l'atelier de restitution. L'ensemble des documents seront rédigés en français ou en arabe et traduit en français.

6. Qualification du bureau d'étude et des consultants

6.1 Profil du bureau ou des experts

Une équipe multidisciplinaire de chercheurs/consultants/experts justifiant d'une expérience dans les études en sciences sociales, psychologie, médiation culturelle tant au niveau conceptuelle qu' au niveau du terrain et pouvant maîtriser un processus de recherche-action dans ses différentes étapes de réalisation: conception de la méthodologie et des outils de travail de l'étude, définition de l'échantillonnage, (éventuel recrutement et formation des enquêteurs), suivi du déroulement de l'enquête, dépouillement et analyse des données et élaboration d'un rapport d'étude final.

Les experts ou le bureau d'études doit remplir les conditions suivantes : -

- Disposer des ressources humaines qualifiées dans les domaines pertinents à la présente mission (spécialiste en sciences sociales, spécialiste de la jeunesse et statisticien) –

- Avoir une bonne connaissance du contexte tunisien, notamment le secteur de jeunesse et de sécurité. –
- Très bonne capacité de rédaction : parfaite maîtrise de la langue française

6.2 Profil de l'équipe.

Un spécialiste en sciences humaines et sociales ou un expert en PVE ayant une solide expérience dans les études quantitatives et qualitatives et ayant mené au moins 2 études similaires.

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur dans une des spécialités susmentionnées;
- Avoir une bonne connaissance des méthodes qualitatives de recherche ;

Un spécialiste en sciences humaines et sociales : bac +4

7. Gestion de l'étude

7.1. Responsabilités de l'ASSF :

Le ASSF accompagnera et supervisera les experts ou le bureau d'étude tout au long de la consultation à travers :

- La revue et validation de la note méthodologique proposée par le bureau d'étude/ consultant et de tous les documents produits ;
- Un appui dans la planification et la mise à disposition de la documentation existante chez l'ASSF et ses partenaires ;
- L'assurance de la qualité du processus et des documents produits

7.2. Dossier de candidature

Les dossiers de candidatures avec la mention «Mapping» doivent être envoyés au plus tard le 15 mars 2018 à l'adresse suivante : ASSF- 4 Rue de Damas –Le Belvédère –Tunis – Tunisie

Le dossier de candidature devra contenir les documents suivants :

- Enveloppe
- Lettre d'expression de l'intérêt
- Une proposition financière pour la prestation complète,
- Une proposition d'une note méthodologique

Critères d'évaluation technique	Points
1- Approche méthodologique <ul style="list-style-type: none"> • Bonne compréhension du travail (10) • Pertinence de la note methodologique proposée (10) • Calendrier d'exécution et outils proposés(10) 	40
2- Expertise du soumissinaire <ul style="list-style-type: none"> • Expertise /références dans la réalisation de mission similaires 	20
3- Profile (s) proposé (s) <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la formation acdémique (20 points) • Expertise dans la réalisation d'études similaires (10 points) • Maitrise de la langue du francais et de l'arabe (10 points) 	40
Total	100

